

Sommaire

- p. 1 Mot du maire
- p. 2 Prévisions budgétaires 2017
- p. 3 Déjeuners
Soupers et soirées
Solidarité et partage
Chevaliers de Colomb
- p. 4 Brunch Jour de l'An
Les CFQ
Centre com. pour les Aînés
Gagnants - Loto Réno
Caisse populaire
Logements à loyer modique
- p. 5 Assemblée générale - S.D.R.
Paroisse St-Jean-Eudes
Maison des jeunes
- p. 6 Troupe Voix D'Art
Appel d'offre
Lumières de rue
- p. 7 Location salle 122
Loi contre tabagisme
Sûreté du Québec
- p. 8 Bibliothèque
Service d'urbanisme
- p. 9-10 Service des loisirs
- p. 11-12 Publicité

Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de février est le 20 janvier.

Assemblée municipale

Lundi 16 janvier 2017 à 19 h 30
Salle municipale - 523, route 138

Coordonnées

523, route 138, Ragueneau
Téléphone : 418 567-2345
<http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
<http://facebook.com/MunicipaliteRagueneau>

Bureau municipal fermé

Jusqu'à 3 janvier 2017 inclusivement.

Mot du maire



Joseph Imbeault, maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Le conseil municipal de Ragueneau a adopté les prévisions budgétaires de l'année 2017.

Le taux de taxe

Taux de base de la taxe foncière générale :	1,60 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taux pour les catégories d'immeubles de 6 logements et plus :	1,72 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taux pour les catégories d'immeubles non résidentiels :	2,11 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taux pour les immeubles industriels :	2,11 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale — Enrochement des berges :	0,029 \$ du 100 \$ d'évaluation
Taxe de secteur — Enrochement des berges :	3,42 \$/mètre linéaire

Les services

Service d'aqueduc :	210 \$ (augmentation de 10 \$)
Service d'égout — Centre du village :	150 \$
Service d'égout et traitement — rue Bouchard :	780 \$ (augmentation de 230 \$)
Gestion des matières résiduelles :	202 \$

La justification

Les taux de taxes demeurent les mêmes pour le budget 2017 de même que pour les tarifications des services d'égout dans le centre du village et celui de gestion des matières résiduelles. La tarification pour le service d'aqueduc augmente de 10 \$ en lien avec l'achat de nouvelles pompes pour la station de surpression au rang 2. La tarification du service d'égout et traitement — rue Bouchard augmente de 230 \$. Cela s'explique par le financement permanent de l'emprunt des travaux de construction de la station de traitement des eaux usées et du petit nombre d'utilisateurs.

Plan triennal d'immobilisation

La municipalité de Ragueneau prévoit investir un peu plus de 6,505 millions de dollars dans ses immobilisations au cours des trois prochaines années. La grande majorité de ces investissements iront dans la mise aux normes du réseau d'eau potable et divers travaux de réfection de chaussée. Pour l'année 2017, ce sont six cent cinquante et un mille cinq cents dollars qui seront affectés principalement pour l'amélioration de nos diverses infrastructures.

Le budget de la municipalité de Ragueneau passe donc de 2 028 570 \$ à 2 017 193 \$ soit une diminution de 0.56 %.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Exercice se terminant le 31 décembre 2017

Revenus	Budget 2017	Budget 2016
Taxes et tarification	1 265 200 \$	1 240 670 \$
Paiement tenant lieu de taxes	81 443 \$	85 800 \$
Services rendus	223 650 \$	227 350 \$
Transferts	405 400 \$	442 500 \$
Imposition de droits	17 800 \$	14 300 \$
Amendes et pénalités	6 450 \$	6 450 \$
Intérêts	6 250 \$	6 500 \$
Autres revenus :	11 000 \$	5 000 \$
Total des revenus :	2 017 193 \$	2 028 570 \$
Charges		
Administration générale	490 565 \$	473 345 \$
Sécurité publique	345 770 \$	368 015 \$
Transport	626 685 \$	602 250 \$
Hygiène du milieu	417 000 \$	391 765 \$
Santé et bien-être	50 075 \$	54 590 \$
Aménagement, urbanisme et développement	229 255 \$	228 570 \$
Loisir et culture	259 090 \$	261 990 \$
Frais de financement	40 700 \$	43 395 \$
Total des charges :	2 459 140 \$	2 423 920 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	(441 947 \$)	(395 350 \$)
Conciliation à des fins fiscales		
Amortissement	519 600 \$	504 550 \$
Remboursement de la dette à long terme	(71 720) \$	(84 200) \$
Affectation	(5933) \$	(25 000) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :	0 \$	0 \$

Description	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017
Taux de base (taxe générale)	1,71 \$	1,60 \$	1,60 \$
Taux - Immeubles 6 logements et plus	1,79 \$	1,72 \$	1,72 \$
Taux — Immeubles non résidentiels	2,22 \$	2,11 \$	2,11 \$
Taxe spéciale — Berges	0,034 \$	0,029 \$	0,029 \$
Taxe spéciale — Berges (riverains concernés)	3,42 \$/mètre	3,42 \$/mètre	3,42 \$/mètre
Taux — Immeubles industriels	2,22 \$	2,11 \$	2,11 \$
Aqueduc	184,00 \$	200,00 \$	210,00 \$
Égout — Centre du village	185,00 \$	150,00 \$	150,00 \$
Égout et traitement des eaux usées — Rue Bouchard	550,00 \$	550,00 \$	780,00 \$
Ordures	223,00 \$	202,00 \$	202,00 \$

Déjeuners

Tous les dimanches, au Centre communautaire Édouard-Jean de Ragueneau (10, rue des Loisirs) de 8 h à 12 h.

1^{er} janvier 2017

FADOQ - (Brunch du Jour de l'An de 9 h à 12 h)

8 janvier 2017

FADOQ

15 janvier 2017

FADOQ

22 janvier 2017

Association Marie-Reine

29 janvier 2017

Centre communautaire pour les Aînés



Soupers et soirées

Vendredi entre amis

Comité « Rénovation de l'église »

Le vendredi 6 janvier 2017 à 17 h 30 au Centre communautaire Édouard-Jean, la famille « Tremblay » vous invite à venir partager un bon moment avec eux.

Coût : Adulte : 10 \$ ou 8 \$ chacun si 2 adultes ou plus
6 à 12 ans : 5 \$
5 ans et moins : gratuit

Activités en soirée.
Apportez vos consommations.
Info : 418 567-4171



FADOQ

Samedi 21 janvier 2017 à 17 h 30
au Centre communautaire Édouard-Jean.
Coût : 0 à 6 ans : gratuit – 7 à 15 ans : 6 \$
15 ans et plus : 15 \$ – Soirée : 5 \$

Solidarité et partage

Bonne
ANNÉE 2017

*Que 2017 apporte à tous,
paix, santé, amour et bonheur!*

*Que la joie du temps des fêtes continue
de régner tous les jours.*

*Que cette nouvelle année en soit une
de partage et de joie.*

de l'équipe de Solidarité et partage

Chevaliers de Colomb



Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb se tiendra le mercredi 11 janvier 2017 au Centre communautaire Édouard-Jean. À 18 h 30 pour le conseil exécutif, suivi de l'assemblée ordinaire des membres à 19 h. Bienvenue à tous.

Souhais d'anniversaire

Les membres du conseil 8784 des Chevaliers de Colomb de Ragueneau sont heureux de souhaiter un très bon anniversaire de naissance aux frères Chevaliers qui souligneront l'événement en janvier :

- Bruno Bouchard, 4 janvier
- Pierre-Paul Gagné, le 4 janvier
- Gaétan Gauthier, le 12 janvier
- Jean-Maurice Gauthier, le 20 janvier
- Sylvain Tremblay, le 25 janvier
- Mario Vermette, le 25 janvier
- Yan Caron, le 26 janvier
- Pierre Gauthier, le 26 janvier



Charité, unité, fraternité et patriotisme
Chevalier un jour... Chevalier toujours!

Merci aux bénévoles et à la population

Monsieur Alain Gauthier, grand Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb de Ragueneau (8784), les membres Chevaliers et les bénévoles remercient la population pour l'achat de beignes. Ce geste contribuera grandement à la campagne de financement des activités du conseil et par le fait même, au bien-être de la collectivité. C'est dans un esprit de charité et de fraternité communautaire qu'une somme de 830 \$ a été remise au comité « Rénovation de l'église de Ragueneau ». Nous pouvons apercevoir sur la photo messieurs Raynald Imbeault, président du comité, Alain Gauthier, grand Chevalier et Joseph Imbeault, secrétaire-financier du conseil 8784.



Des remerciements sont aussi adressés pour le soutien des bénévoles et la générosité de la population lors de la collecte de la guignolée. Outre les biens non périssables, une somme de plus de 1500 \$ a été amassée et contribuera à la fabrication de paniers de Noël.



BRUNCH DU JOUR DE L'AN!

DIMANCHE 1^{ER} JANVIER DE 9H À 12H
AU CENTRE ÉDOUARD DE RAGUENEAU, 10, RUE DE L'ÉGLISE
AU PROFIT DE L'ÂGE D'OR DE RAGUENEAU ET
DES RÉNOVATIONS DE L'ÉGLISE DE RAGUENEAU
0 À 6 ANS GRATUIT / 7 À 12 ANS 5\$ / 13 ANS ET PLUS 10\$



Les CFO



Réunion mensuelle

La réunion mensuelle se tiendra le lundi 9 janvier 2017 à 19 h au local (519, route 138).

Café ateliers des artisanes

Les mercredis 11 et 25 janvier 2017 à 13 h au local (519, route 138).

Edith Martel

Responsable du comité Communications

<http://facebook.com/cfqragueneau>

Centre communautaire pour les Aînés

Activités de janvier 2017

- 10 Souper des Rois – 17 h
- 17 Monsieur Joseph Imbeault, maire – 13 h 30
- 24 Jeux variés – 13 h 30
- 29 Déjeuner au Centre com. Édouard-Jean
- 31 Bingo cadeaux -13 h 30

LOTO RÉNO

Tirage du 11 décembre 2016

Les gagnants sont...

1 ^{er} prix / 5 000\$	# 0765	Lucie Vaillancourt (Ragueneau)
2 ^e prix / 2 000\$	# 1319	Céline Lapointe (Chutes-aux-Outardes)
3 ^e prix / 1 000\$	# 0428	Stéphane Marquis (Baie-Comeau)
4 ^e prix / 1 000\$	# 0727	Rosanne Girard (Ragueneau)
5 ^e prix / 500\$	# 0794	Frédéric Tremblay (Ragueneau)
6 ^e prix / 500\$	# 0631	Léandrus Desbiens (Ragueneau)
7 ^e prix / 500\$	# 0681	Sylvain Martel (Ragueneau)
8 ^e prix / 500\$	# 0290	Marthe Lavoie (Ragueneau)
		Nadia Imbeault (Québec)
		Myra Imbeault (Québec)

Félicitations!!!



Un grand merci à tous ceux et celles qui ont soutenu notre cause en achetant des billets de loterie. Nous vous assurons de notre reconnaissance.

Le comité « Rénovation de l'église »

Caisse populaire de Ragueneau

Prévoir votre retraite

Avoir les \$\$\$ pour une retraite confortable. La solution? Les produits REER Desjardins.



Informez-vous auprès de votre caisse populaire Desjardins de Ragueneau, nous avons les produits d'épargne retraite pouvant répondre à vos besoins.

Information : 418 567-4300

Logements à loyer modique

Prenez note que des logements sont disponibles :

Pour personnes de 75 ans et plus OU en légère perte d'autonomie au 13, de l'Église (VILLA)

➤ 2 logements avec services

Pour familles à faible revenu au 22, de l'Église (OMH)

➤ 2 logements de deux chambres à coucher

Pour familles à faible revenu au 25, de l'Église (SHR)

➤ 2 logements de trois chambres à coucher

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 523, route 138.

Société de Développement de Ragueneau

Avis de convocation Assemblée générale annuelle

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de la Société de Développement de Ragueneau inc. se tiendra le jeudi 19 janvier 2017 à 19 h 30 au 523, route 138, Ragueneau (salle du conseil). L'ordre du jour de cette assemblée comportera les points suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 novembre 2015
6. Lecture de la correspondance (s'il y a lieu)
7. Rapport du président
8. Rapport financier et rapport des vérificateurs
9. Confirmation du vérificateur pour la prochaine année financière
10. Amendement(s) aux règlements généraux
11. Ratification de règlement
12. Projets à l'étude ou en cours (dossiers)
13. Lecture et procédure d'élection
14. Élection des administrateurs
15. Affaires nouvelles
16. Levée de l'assemblée



Donné à Ragueneau, ce 23^e jour du mois de décembre deux mille seize.

Marie-France Imbeault, coordonnatrice

Paroisse St-Jean-Eudes de Ragueneau

80^e de notre église 1937-2017



Lancement officiel des festivités le 15 janvier 2017

Lancement du thème à la messe de 10 h et
au déjeuner de la FADOQ au Centre
communautaire Édouard-Jean.



Activité « Notre église en lumière » :
à l'église, à 19 h, avec chocolat chaud



Maison des Jeunes « La Boîte »

Calendrier des activités — janvier 2017

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
Vacances des fêtes						
8	9 Fermé	10 Ouvret Ouverture	11 Fermé Théâtre	12 Ouvret Rencontre voyage	13 Ouvret Libre	14
15	16 Ouvret Libre	17 Ouvret Jeux de société	18 Ouvret Libre	19 Ouvret Atelier animatrice	20 Ouvret Soirée artistique	21
22	23 Fermé	24 Ouvret Patinoire	25 Fermé Théâtre	26 Ouvret Gymnase	27 Ouvret Soirée Drakkar	28 
29	30 Fermé	Heures d'ouverture : Mardi au jeudi de 17 h 30 à 21 h Vendredi de 17 h 30 à 22 h 30		L'aide aux devoirs est disponible à tous les soirs!		

Troupe Voix D'Art

Voix
D'Art
vous dit
MERCRI



La troupe Voix D'Art tient à remercier chaleureusement les 400 personnes qui ont assisté au spectacle « **Chante, c'est Noël** » les 16 et 17 décembre derniers ainsi qu'à la représentation du 18 décembre intitulé « **Enfants de Noël** », en collaboration avec les Bel Canto.

Nous souhaitons également remercier tous les bénévoles qui ont œuvré de près ou de loin au succès de ces événements. Un merci bien spécial à nos collaboratrices et collaborateurs : madame Marie-Joseph Tremblay, le Cercle de Fermières de Ragueneau, la Maison des jeunes « La Boîte » de Ragueneau, monsieur Vianney Corriveau et madame Michelle Boivin. Sans oublier nos précieux commanditaires : la municipalité de Ragueneau, le Centre Jardin Trudel et la boucherie Chez Fernande.

C'est avec joie que nous avons remis la somme de 2 500 \$ au projet « **Rénovation de l'église de Ragueneau** ».

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain!

Lillie Labelle et Edith Martel
Troupe Voix D'Art

Appel d'offre – Vente d'une gratte

La municipalité de Ragueneau recevra, jusqu'à 12 h le 16 janvier 2017, des soumissions pour la vente d'une gratte BOSS hydraulique de 9 pieds.

Les personnes intéressées à soumissionner pourront examiner la gratte en prenant rendez-vous, entre le 9 et le 13 janvier 2017, avec l'inspecteur municipal, monsieur André Gagnon, au 418 567-2345.

Les soumissions, sous peine d'être non retenues, devront être accompagnées d'un chèque fait à l'ordre de la municipalité de Ragueneau. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues et ne sera responsable d'aucun dommage résultant d'une demande ou d'un refus d'une soumission.

Audrey Morin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Lumières de rue

Plusieurs lumières de rue ont été réparées au cours des dernières semaines. Cependant, quelques-unes n'ont pu être réparées, mais le seront dans les prochains mois.

Si vous constatez qu'une lumière de rue est brûlée ou défectueuse, communiquez au bureau municipal au 418 567-2345. Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



Location de la salle 122 du Centre communautaire Édouard-Jean

Période du temps des fêtes 2017-2018

Comme par les années passées, la municipalité de Ragueneau procédera à un tirage au sort pour la location de la salle 122 du Centre communautaire Édouard-Jean pour la période du temps des fêtes 2017-2018.

Toutes les demandes de réservation couvrant la période du 24 décembre 2017 au 2 janvier 2018 se font comme suit :

1. Par tirage au sort, le lundi 16 janvier 2017 lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal.
2. Toute demande de location devra indiquer la date de location.
3. Un dépôt de 50 \$, en argent, sera exigé lors de la demande de réservation lequel dépôt sera remboursé si le demandeur n'a pas été choisi lors du tirage au sort (le demandeur devra se présenter au bureau municipal pour obtenir remboursement s'il y a lieu).
4. Toute demande devra parvenir au bureau municipal avant 12 h le vendredi 13 janvier 2017 (date limite).

Si aucune demande n'est reçue d'ici le 13 janvier midi, la procédure normale de location s'appliquera, soit « premier arrivé, premier servi ».

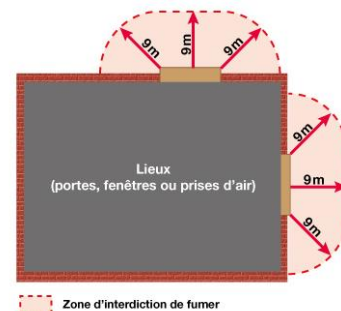
Loi concernant la lutte contre le tabagisme

Interdiction de fumer à l'intérieur d'une zone de 9 mètres

En novembre 2015, la Loi sur le tabac a changé de titre, lequel a été remplacé par la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, et a été renforcée par l'adoption de modifications législatives, notamment pour assimiler la cigarette électronique et les autres dispositifs de cette nature ainsi que pour restreindre davantage l'usage du tabac dans certains lieux extérieurs.

Depuis le 26 mai 2016, mis à part la quasi-totalité des lieux fermés situés hors demeure, il est en plus interdit de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs tels que les terrasses, les aires de jeu et les terrains sportifs fréquentés par des mineurs. Il est donc interdit de fumer dans les aires de jeu destinées aux enfants qui accueillent le public; l'interdiction de fumer s'applique également dans un périmètre de 9 mètres de ces aires extérieures de jeu destinées aux enfants.

Depuis le 26 novembre 2016, il est interdit de fumer dans un rayon de 9 mètres de toute porte, de toute prise d'air ou de toute fenêtre qui peut s'ouvrir communiquant avec un lieu fermé qui accueille le public.



Vous pouvez consulter le texte de loi complet à l'adresse suivante :

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/L-6.2>

Communiqué de la Sûreté du Québec

Déneigement



La Sûreté du Québec rappelle à la population qu'il est interdit d'immobiliser son véhicule sur l'accotement d'une voie de circulation ou d'un chemin public, notamment de manière à nuire ou gêner diverses opérations, dont celles de déneigement.

Cette interdiction est inscrite dans le Code de la sécurité routière aux articles suivants :

Art. 382 – Sauf en cas de nécessité, nul ne peut immobiliser un véhicule routier de manière à rendre une signalisation inefficace, à gêner la circulation, l'exécution de travaux ou l'entretien du chemin ou à entraver l'accès à une propriété.

Art. 500 – Nul ne peut, sans y être autorisé légalement, occuper la chaussée, l'accotement, une autre partie de l'emprise ou les abords d'un chemin public ou y placer un véhicule ou un obstacle, de manière à entraver la circulation des véhicules routiers sur ce chemin ou l'accès à un tel chemin.

Les patrouilleurs veilleront à ce que la réglementation soit respectée au besoin. Rappelons qu'un véhicule pris en infraction sera remorqué aux frais du propriétaire et qu'il s'agit d'une amende de 300 \$.

Bibliothèque



Heures d'ouverture

Lundi de 13 h 30 à 15 h 30 et mardi de 18 h 30 à 20 h 30

La bibliothèque municipale sera fermée pour la période des fêtes.
De retour le 9 janvier 2017.

Café du bouquineur

Nous vous invitons à notre « Café du Bouquineur » qui se tiendra le mardi 31 janvier 2017 à 19 h.

Thème : Histoire de la Côte-Nord



Concours de Noël

Les gagnantes des prix locaux sont Alexia Maltais et Marie-Gabrielle Poitras. Merci à tous les jeunes qui ont participé.

Liseuse à louer

Faites l'essai d'une liseuse. Pour la somme de 4 \$, vous aurez le loisir de choisir un livre numérique parmi plus de 1000 titres disponibles dans le catalogue et d'en faire la lecture sur notre liseuse, et ce, dans le confort de votre foyer. Pour de plus amples informations, communiquer avec les responsables de la bibliothèque.

Demande spéciale de volume

Veuillez noter qu'en tout temps, il est possible de commander un livre que nous ne possédons pas à la bibliothèque. Ce service de prêt spécial est gratuit, profitez-en!

Edith et Rachelle, bibliothécaires

Pour nous contacter : 418 567-2291, poste 5302, www.facebook.com/biblioragueneau

Service d'urbanisme

Bois de chauffage à des fins domestiques

Le saviez-vous? Selon l'article 10.6 du règlement de zonage :

L'entreposage extérieur de bois de chauffage à des fins domestiques est autorisé dans toutes les zones. Cependant pour les zones situées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, ledit entreposage est autorisé aux conditions suivantes :



1. dans une zone à dominance Habitation (H), le bois de chauffage doit être exclusivement pour l'usage de l'occupant du bâtiment et il ne peut être fait commerce de ce bois;
2. l'entreposage doit être localisé dans la cour arrière, à une distance minimale de 1 mètre des lignes du terrain et de 2 mètres de l'habitation;
3. l'entreposage ne doit pas excéder une superficie de 20 mètres carrés;
4. l'entreposage extérieur du bois de chauffage ne doit obstruer aucune fenêtre, porte ou issue;
5. la hauteur maximale pour cet entreposage est de 1,50 mètre;
6. la longueur des pièces de bois ne doit pas excéder 0,5 mètre;
7. le bois doit être proprement empilé et cordé, il ne peut en aucun cas être laissé en vrac sur le terrain pour une période de plus d'un mois.

Stationnement – rues municipales

Dans le but de faciliter le déneigement et les travaux de voirie en période hivernale, il est interdit, pour la période du 15 octobre au 15 avril, à tout conducteur de stationner en bordure des rues de la municipalité soit :

- rue de l'Église - rue des Lupins - rue de la Colline - rue des Mouettes - rue des Îles
- rue Bouchard - montée Taillardat - chemin du rang 2 - chemin d'Auteuil

Cette interdiction se maintient en tout temps 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Horaire de la patinoire 2017

PRENDRE NOTE QUE L'HORAIRE PEUT ÊTRE MODIFIÉ SANS PRÉAVIS

HORAIRE RÉGULIER

Jour	13 h à 14 h 30	14 h 30 à 16 h	16 h à 18 h	18 h à 19 h 30	19 h 30 à 20 h 30	20 h 30 à 21 h 30
Lundi	Fermé	Fermé	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
Mardi	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
Mercredi	Fermé	Fermé	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
Jedi	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé	Patinage libre	Hockey jeune	Hockey adulte
Samedi	Patinage libre	Hockey familial	Fermé	Lumières ouvertes seulement		
Dimanche	Patinage libre	Hockey familial	Fermé			

Patinage libre en tout temps sur la glace située en annexe de la patinoire.

INFORMATIONS ET RÈGLEMENTS

Catégorie	Âge	Équipement obligatoire
Patinage libre	6 ans et moins	Casque obligatoire en tout temps
Hockey jeune	7 à 14 ans	Casque avec grille complète et protège-cou
Hockey adulte	15 ans et plus	Casque avec visière
Hockey familial	Pour tous	Règles selon l'âge



Vous avez de l'équipement de hockey qui ne vous sert plus? Vous pouvez en faire don en venant les porter à la patinoire.

- ✓ Avoir du respect pour soi, les autres et pour les surveillants-appariteurs.
- ✓ Avoir du plaisir dans la pratique des sports de glace.
- ✓ Boire et manger se fait à l'intérieur dans l'aire de détente prévue à cet effet.
- ✓ Aucun blasphème ne sera toléré.
- ✓ Il est interdit de flâner et de se bagarrer.
- ✓ Il est interdit de boire et de manger sur la totalité des surfaces glacées.
- ✓ Les boissons alcooliques, les cigarettes ainsi que les stupéfiants sont interdits.

Le non-respect des directives et règlements entraînera une expulsion immédiate

Hockey Bottine

La municipalité est à la recherche de gens intéressés à jouer au **HOCKEY BOTTINE** dans une ligue intermunicipale.

- ✓ Catégories, homme et femme;
- ✓ Être âgé de 14 ans et plus;
- ✓ Nombre de places limité.



Nous recherchons également des arbitres pour nos matchs locaux. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence; seulement connaître les règles et être impartial.

Pour toute autre information, vous pouvez communiquer avec Jisca Tremblay au 418 567-2345.

Prêt de raquettes

La municipalité effectue le prêt de raquettes.

Pour information, communiquer avec Jisca Tremblay au 418 567-2345. aux heures d'ouverture du bureau municipal ou à la patinoire au 418 567-4717.



Glissade

Une aire de glisse est à la disposition des citoyens qui pratiquent ce sport. Elle est située près de la patinoire, à l'arrière du stationnement du Centre communautaire Édouard-Jean. Si vous avez besoin de soucoupes pour glisser, le service des loisirs en fait le prêt sur les heures d'ouverture de la patinoire.

RÈGLEMENTS DE LA GLISSADE

1. Soyez avisé que la pratique de cette activité comporte des risques.
2. Le port du casque est fortement recommandé pour les enfants de moins de 6 ans.
3. Il est strictement interdit d'apporter des contenants de verre sur le site ainsi que d'y consommer de l'alcool ou des drogues.
4. Le site est interdit aux enfants de moins de 6 ans non accompagnés d'un adulte.
5. Les chiens ne sont pas admis sur le site.
6. La supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 10 ans.
7. Il est préférable de pratiquer cette activité en présence d'une autre personne.
8. Toute personne qui ne respecte pas les règlements mentionnés ci-dessus pourra être expulsée du site.
9. En cas d'urgence, blessures ou autres, appelez le 911. Le téléphone le plus proche se trouve au centre communautaire Édouard-Jean.
10. En cas de dommage à la pente, avisez le bureau municipal situé au 523, route 138 ou téléphonez au 418 567-2345.



CODE DE CONDUITE

1. Ne pas glisser en groupe.
2. Respecter les autres usagers, peu importe leur savoir-faire et leur rythme, est primordial. Aucun écart de conduite ne sera toléré.
3. Durant la glissade, garder les pieds et les mains dans le traîneau.
4. Ne pas glisser tête première.
5. Attendre au moins 10 secondes entre chaque départ du haut de la pente pour prévenir les risques de collisions.
6. Emprunter exclusivement l'endroit désigné pour remonter la pente.
7. Glisser en présence d'une personne responsable.
8. Quitter le bas de la pente le plus rapidement possible.

Zumba et Pound

La « Zumba » est de retour avec l'ajout du « Pound ». Les cours se tiendront les mardis et jeudis. Un sondage est présentement en cours sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/zumbapoundfit/> pour connaître vos préférences afin de planifier la structure des cours. Vous êtes donc invités à y répondre. Vous y retrouverez également la date de début des cours ainsi que les tarifs dès qu'ils seront disponibles.

Pour toutes questions, contacter Annie Lebel au 418 445-2508.



Annie Cloutier
 Agente de
 développement rural

T : 418 295-2593
 poste 229
 acloutier@idmanic.ca

MANIC
 INNOVATION ET
 DÉVELOPPEMENT
 MANICOUAGAN (CLD)

Serrurier mobile

LUCY Pro 2004
 Au plaisir de vous servir!

Cell. : 418 297-2923 Tél. : 418 298-2318

ATELIER MOBILE

Nancy St-Pierre
 Pharmacienne propriétaire

169, Vallilée
 Chute-aux-Outardes
 (Québec) G0H 1C0
 Tél.: 418 567-2332
 Téléc.: 418 567-2210
 pharmaciennancystpierre@hotmail.ca

Affiliée à

GROUPE-CONSEIL

26, boulevard Comeau
 Baie-Comeau (Québec)
 G4Z 3A8

Tél.: (418) 296-6711
 Téléc.: (418) 296-8971
 info@gctda.com

SADC

Société
 d'aide au développement
 de la collectivité

MANICOUAGAN

Stéphanie Landry
 Conseillère en développement
 économique et local

B10, rue Bossé bureau 101
 Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6
 T. 418 295-SADC F. 418 295-7233
 slandry@sadcmanic.ca

www.sadcmanic.ca

réserver

votre espace

publicitaire

réserver

votre espace

publicitaire

réserver

votre espace

publicitaire

réserver

votre espace

publicitaire

réserver

votre espace

publicitaire

Ébénisterie Ragueneau
Armoires de cuisine & salle de bain sur mesure selon vos besoins et à votre goût!

Dany Roy, Propriétaire
 208 route 138
 Ragueneau, Qc G0H 1S0
 418.295.6950 cell.
 418.567.4736 tél. & fax
 roy.dany@hotmail.ca
 RBQ 5638-2823-01




Nick Monzerolle
Ragueneau
Tél. : 567-8484

Déneigement et rotoculteur

LOCATION EXCAVATION
R • S • M • F

LICENCE R.B.Q. : 2869-1905-39

TERRASSEMENT • SABLE ET GRAVIER • DÉNEIGEMENT
LOCATION DE MACHINERIE LOURDE • TRAVAUX GÉNIE CIVIL

628, Route 138, C.P. 367,
 Ragueneau (Québec)
 G0H 1S0

Tél. : (418) 567-4843
Fax : (418) 567-2067

© SANS FRAIS
 1-866-589-2376
 lucdionne@globetrotter.net

SANI-MANIC Côte-Nord inc.
Nettoyage et peinture industriels
Transport de déchets dangereux
Services d'urgence environnementale
Vidange de fosses septiques

LUC DIONNE
 Directeur

24h : (418) 589-2376
 Fax : (418) 295-2492
 Rés. : (418) 567-4486
 Cell. : (418) 282-4486

37, chemin de la Scierie
 Pointe-aux-Outardes, Qc
 G0H 1M0

PERFORMANCE

STL racing

NORDIKI 418-445-5858
Centre de réparation autorisé

Steeve Legendre - Ragueneau
 Mécanicien spécialisé - Technicien certifié

facebook.
 Entretien et Réparation
 VTT – Côte-à-côte
 Moto – Motoneige
 Perçage de cylindre,
 modifications, etc.
 Travaux garantis
 Accrédité pour assurances
 Transport
 (Forestville à Franquelin)

VOLTIGE
 COMMUNICATION

876, rue Bossé,
 Baie-Comeau
Tél. : 418 589-2389
www.voltige.ca

- Graphisme
- Impression numérique
- Kiosques d'exposition
- Objets promotionnels
- Panneaux d'interprétation
- Stratégie marketing

NAPA AUTOPRO

MIGNEAULT SERVICE J.M.Y. INC.
 206, rue Vallilée
 Chute-aux-Outardes (Québec) G0H 1C0
 Tél. : 418 567-4211
 Cell. : 418 297-6888
 gastonmigneault@globetrotter.net



Salon Suzy enr.
 152, rue Vallilée
 Chute-aux-Outardes QC
 G0H 1C0
 418 567.2550
 Suzie, Francine, Denise



Sonia Paquet, directrice générale
 Télévision Régionale de la Péninsule Inc.
 113, rue Vallilée
 Chute-aux-Outardes, Qc
 G0H 1C0
 Tél.: 418-567-2650
 Cell.: 418-293-2650
 directiontrvp@videotron.ca
 trvp.ca

Tabagie Vallilée Inc

SAQ
 Permis-Chasse et Pêche
 Alimentation

SAQ
 191 Rue Vallilée
 Chute-Aux-Outardes
 Tél (418) 567-4251
 Tél (418) 567-4076

Shell

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 5 h à 23 h
 samedi et dimanche de 6 h à 23 h